



Suppléants dans Conseil syndical

Par **Steph34**, le **01/04/2014** à **16:46**

Bonjour à toutes et tous,

Le PV d'AG que nous venons de recevoir indique que tous les membres du conseil syndical sont aussi suppléants.

Le syndic n'a pas demandé lors de l'AG qui voulait être suppléant.

A-t-il le droit de désigner qui est suppléant ?

L'avis de certains membres est le suivant :

L'an dernier, nous étions 4 membres + 1 suppléant désign[s]é[s] par le syndic.

Cette année nous sommes 6 membres désignés aussi comme suppléants par le syndic.

Sachant que les nombres pairs doivent être évités pour permettre la majorité lors des votes, nous pensons que le syndic s'arrange pour qu'il y ait toujours un nombre de membres pair.

Parano or not parano !

Par **pieton78**, le **02/04/2014** à **19:37**

Bonjour,

Le syndic, c'est un copropriétaire tiré au sort ou c'est la femme de ménage?